

CONNEXION

# La Saâne a changé de lit

Depuis le 4 décembre, la Saâne coule dans ses nouveaux méandres, et sa connexion à la mer est rétablie.



ACTUS

## Les membres du Conseil de rivages à Quiberville-sur-Mer



Le 4 septembre, des membres du Conseil de rivages de Normandie s'est réuni à Quiberville-sur-Mer, à l'initiative de son président Hubert Dejean de la Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie. Composé à part égales d'élus de la Région Normandie et d'élus des départements littoraux, le Conseil de rivages est une instance régionale de concertation du Conservatoire du littoral. Le Conseil émet des avis sur les dossiers du Conservatoire dans l'élaboration de sa stratégie d'acquisitions foncières, la création et l'extension de périmètres, la mission de propriétaire. A la faveur de sa visite à Quiberville-sur-Mer, les membres du Conseil de rivages ont pu découvrir le chantier de la reconnexion de la Saâne à la mer, et potentiellement s'en inspirer pour adapter d'autres territoires normands au changement climatique.

### BASSE SAâNE 2050 RÉCOMPENSÉ

Le 16 octobre, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saâne Vienne Scie a reçu à Conches-en-Ouche le Prix spécial du jury du trophée Life-Artisan 2025. Ce concours régional récompense les actions exemplaires et concrètes d'adaptation au changement climatique qui s'appuient sur des solutions fondées sur la nature. Il s'agit d'actions visant à développer les services écosystémiques favorables à la capacité d'adaptation du territoire, tout en préservant la biodiversité sur le territoire normand.



**RADIER... COULÉ !**  
C'est une étape cruciale du chantier de reconnexion du fleuve à la mer qui a été franchie le 4 septembre, avec le coulage du radier du pont sous la route littorale. Le radier, c'est le « plancher » de béton sur lequel coulera désormais la rivière, quand elle passera sous la route (ce qui est le cas depuis le 4 décembre).

### SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER : LA FIN DES BUNGALOWS

C'était l'un des points délicats du projet Basse Saâne 2050 : que faire des bungalows de Sainte-Marguerite-sur-Mer, dont l'emplacement est incompatible avec les risques naturels littoraux (zonage rouge du Plan de prévention des risques littoraux et inondation) ? En octobre, l'Etablissement Public Foncier de Normandie a procédé à leur déconstruction après avoir acquis le terrain et chacun des bâtiments.



### OUVERT AU PUBLIC

Que se passe-t-il concrètement derrière les barrières qui interdisent au public l'accès du chantier de la reconnexion de la Saâne à la mer ? Pour satisfaire la - légitime - curiosité des riverains, une visite publique a été organisée le mercredi 24 septembre. A cette occasion, les participant·es ont pu questionner les responsables de l'opération, du maître d'ouvrage (le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saâne Vienne Scie), jusqu'aux techniciens en charge des travaux.



## ENTRE LA SAâNE ET LA MER LA CONNEXION EST RÉTABLIE



**DEPUIS LE 4 DÉCEMBRE**  
à midi, la basse vallée est à nouveau connectée à la mer. La Saâne coule dans son nouveau lit, et le paysage a commencé sa lente évolution vers un milieu estuaire, toutefois les travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2026 pour aboutir au résultat final.

**LIRE PAGES INTÉRIEURES**

### SUIVIS SCIENTIFIQUES Une vallée en observation



La basse vallée de la Saâne était un polder, elle redevient un estuaire. Quels effets sur les inondations et les submersions ? Que vont en penser les poissons, les grenouilles, et la flore ? Des équipes de scientifiques de diverses disciplines vont scruter ces évolutions. Et les étudiants de l'Université de Rouen vont ausculter le lit de la Saâne, le cordon de galets et la nappe souterraine.

### Les travaux continuent

Le basculement de la Saâne dans son nouveau lit, le 4 décembre, ne marque pas la fin des travaux ! Après cette étape indispensable, il reste à terminer le comblement de l'ancien lit, et à poursuivre la construction des merlons et autres protections contre les inondations. Ces derniers travaux de terrassement se poursuivront jusqu'au printemps, et s'achèveront avec la mise en place des divers équipements : cheminements doux, bancs, observatoires... L'inauguration de l'ensemble est prévue pour juin 2026.



## Qu'est ce que le projet Basse Saâne 2050 ?

**Adapter le territoire de la basse vallée de la Saâne** aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saâne 2050, qui intègre trois volets :

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;
- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saâne à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.